

Le Châble, le 19 octobre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Demole Claude par le bureau d'architecture G COMINA S.A. pour la construction d'un mazot en annexe à une résidence secondaire sur la parcelle n° 3041, folio n° 140, zone Touristique moyenne densité T3, lieu-dit Nifortsié à Verbier, coord. 1106200/2583660, en dérogation à l'article 97 du RCCZ (distance aux limites).

M. Rohrer Jean-Marc par le bureau d'architecture G COMINA S.A. pour la construction d'un mur de soutènement en limite de propriété (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 84, folio n° 1, zone Touristique centre T1, lieu-dit Pro Michaud à Verbier, coord. 2583461/1105180.

G COMINA S.A. pour la pose d'une enseigne sur la parcelle n° 112, folio n° 127, zone Touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1104999/2583604.

M. Carron Pierre-Alain pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur la parcelle n° 11931, folio n° 106, zone Résidentielle R3, Lieu-dit Les Places d'en haut à Versegères, coord. 1101055/2584527.

Mme. & M. Borloz Christine & Louis-Nicolas par le bureau d'architecture Farquet Architectes Sàrl pour la construction d'un escalier extérieur sur la parcelle n° 18445, folio n° 28, zone Résidentielle R3, lieu-dit Probé à Montagnier, coord. 1102834/2583235.

M. Maret Claude par le bureau d'architecture Besse-Felley Architecture Sàrl pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur la parcelle n° 15963 & 15986, folio n° 93, zone Résidentielle R3, à Fontenelle-Dessous, coord. 1108869/2582752.

M. Michaud Clément par le bureau d'architecture pour la pose d'une fenêtre de toit rampante (tabatière) sur la parcelle n° 19599, folio n° 106, zone Village V2, lieu-dit Les Morgnes à Lourtier, coord. 1100170/2586340.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.